



Urgent ! mise en demeure

Par **dfi02**, le **04/11/2013 à 18:52**

Bonsoir à tous,
J'ai vraiment besoin de votre aide.
Je m'explique, il ya de ça 2 ans environ, fin novembre 2011, j'ai été hospitalisé d'urgence en Belgique, je m'en suis sortie avec un montant de 121,87€.
Vivant chez mon père c'est lui qui a payé cette facture.
Hier il me tant une enveloppe datant du 4 octobre, celle ci me signale une mise en demeure avant poursuite judiciaire. Il s'agit de la société VENTURIS.
En clair la facture n'aurait pas été payée et je dois désormais 261,97€ compris dans cette somme les indemnités, intérêts..
Alors la question est dois je vraiment payer? (Je me suis renseignée sur internet et j'ai vu que c'était une arnaque et que pas mal de personnes y ont euent à faire)
Connaissez vous ou avez vous déjà eu le même genre de problèmes? rnMerci d'avance